

Tour de France : les routes barrées

Jeu de 20 juillet 2023

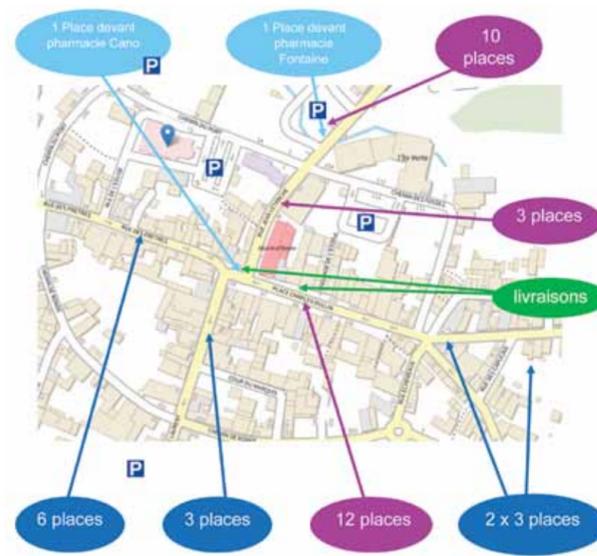
STATIONNEMENT

À l'écoute du centre-bourg, la municipalité supprime la zone bleue

Le centre-bourg de Yenne tient son charme de ses rues étroites et de son caractère médiéval, difficile à concilier avec la présence de deux voitures par foyer que l'on souhaite garer au pied de chez soi... Les résidents du centre bourg disposent de parkings à proximité du centre en quantité suffisante, et les arrêts minute sont là pour permettre de stationner près de sa porte le temps de décharger son coffre ou déposer ses passagers... La réglementation du stationnement dans le centre-bourg datait de mars 2016. En lien avec les commerçants, la municipalité a décidé de supprimer le stationnement en « zone bleue » et de créer des arrêts minute et des arrêts livraisons.

Cette décision est motivée par plusieurs constats et nécessités :

- Favoriser la rotation des véhicules par l'intermédiaire de zones d'arrêts minute afin de favoriser la desserte des commerces et services du centre-bourg
 - Disposer d'espaces dédiés aux livraisons sans entraver la libre circulation des véhicules en toute sécurité
 - Faire en sorte que le domaine public routier ne soit pas utilisé pour des stationnements prolongés et exclusifs
 - Garantir la sécurité générale des usagers en permettant une rotation normale des stationnements de véhicules, et en évitant des arrêts en dehors des emplacements prévus à cet effet et pouvant générer un danger.
- Une nouvelle réglementation vient d'être mise en place, matérialisée par des panneaux de signalisation et un marquage au sol en peinture jaune pour les « arrêts minute » et en vert pour les « arrêts livraisons ».
- Une première période de sensibilisation et de pédagogie sera appliquée, avant de procéder si nécessaire à une verbalisation des contrevenants.



- 10 minutes
 - 30 minutes
 - 60 minutes
 - livraisons
- « Arrêts minute » du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 12h
- « Arrêts livraisons » de 6h à 9h

La réglementation des nouveaux arrêts

- « Arrêts minute »
Trois durées de stationnement seront mises en place : 10, 30 et 60 minutes. Les stationnements « arrêts minute » s'appliqueront du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 12h.
- « Arrêts livraisons »
Deux emplacements pour livraison seront également réservés place Charles Dullin de 6h à 9h.



Un été vélo à Yenne

Alors que débute le chantier du futur pumptrack, circuit tout terrain pour VTT imaginé par les jeunes membres du club local et mis en oeuvre par la commune, plusieurs événements « vélo » marqueront cet été très animé à Yenne.

- **Le Valromey Tour le dimanche 16 juillet**
Premier rendez-vous le dimanche 16 juillet avec le départ de la dernière étape de l'Ain Bugey Valromey Tour, qui s'élancera vers le col du Grand Colombier. Les plus grands espoirs cyclistes mondiaux (11 équipes françaises et 18 équipes internationales de 14 nationalités différentes) seront au départ à Yenne. Dès 10h, le public pourra profiter du village étape sur l'esplanade de la salle polyvalente et assister à la présentation des coureurs. Le peloton traversera le centre-ville avant le départ réel de l'épreuve.

- **Le Tour de France le jeudi 20 juillet**
La plus grande épreuve cycliste junior au monde donnera un avant-goût de l'autre événement de l'été, le passage du Tour de France le jeudi 20 juillet. En provenance de Moutiers et au sortir du tunnel du Chat, les coureurs traverseront le bourg de Yenne (rue Capitaine Simon, place Charles Dullin, rue Jean Letanche) avant

de prendre la direction de Bourg-en-Bresse, terme de cette 18^e étape. La caravane publicitaire passera à partir de 13h et le peloton est attendu vers 15h.



- **Le défilé « L'été vélo ! » le mardi 15 août**
La municipalité a aussi souhaité marquer de cette thématique la fête patronale du mardi 15 août. C'est ainsi qu'à partir de 15h, un défilé animé « L'été vélo ! » sera proposé dans les rues du centre bourg. Vous êtes tous invités à y participer en individuel, en famille ou sous l'égide de votre quartier ou de votre association. Rivalisez d'imagination pour créer un char ou décorer votre vélo et rejoignez le défilé !

YENNE le mag

YENNE le mag

YENNE le mag
Journal municipal de Yenne
Mairie - Place Charles-Dullin - BP 3 - 73170 YENNE
www.mairie-yenne.fr

Directeur de la publication :
François Mairoud
Coordination : Laure Guilbert
Rédaction : élus et services
municipaux de Yenne

Conception et réalisation :
agence Kangourou, Aix-les-Bains
Impression : Imprimerie Ducret
Parution : juillet 2023

Vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet

Esplanade et salle polyvalente
FESTIVAL DES 12 DERNIERS

Samedi 1^{er} juillet de 14h à 18h

Place du kiosque
TERRE DE JEUX-PARIS 2024 : FÊTE DES SPORTS

Venez rejoindre les 10 clubs sportifs yennois qui initieront petits et grands, en famille, à leurs pratiques sportives. Découverte, initiation et apprentissage en musique et dans la bonne humeur. Buvette par les Ecolyennes.



Jeudi 13 juillet

EN ROUTE VERS LA FÊTE NATIONALE

► A partir de 19h : restauration, buvette, animation musicale sur l'esplanade de la salle polyvalente par Festif'Yenne.

► 21h : retraite aux flambeaux (départ salle polyvalente)
► 22h30 : feu d'artifice puis bal populaire

Vendredi 14 juillet

FÊTE NATIONALE



► 11h : cérémonie d'honneur à nos pompiers sur la place du kiosque

► 12h : vin d'honneur offert par la municipalité, en musique

► Dès 15h : la « place aux enfants » avec jeux en bois et autres animations, place Charles Dullin

► 18h : spectacle de danse, troupe sud-africaine. A la découverte des cultures du monde.

Dimanche 16 juillet

LE VALROMEY TOUR

À l'occasion de la plus grande épreuve cycliste junior au monde, venez découvrir les champions de demain !

Départ de la dernière étape de l'Ain Bugey Valromey tour : Yenne – col du Grand Colombier

► Dès 10h : village étape sur l'esplanade de la salle polyvalente (ouvert au public)

► 10h30 : présentation des coureurs

► 11h30 : verre de l'amitié sportive

► 12h : départ du peloton, passage par le centre-ville de Yenne entre le départ fictif et le départ réel



Jeudi 20 juillet

LE TOUR DE FRANCE À YENNE

Passage de la 18^{ème} étape du Tour de France (Moûtiers - Bourg-en-Bresse) dans le bourg de Yenne : rue Capitaine Simon, place Charles Dullin, rue Jean Letanche.

► Passage de la caravane publicitaire à partir de 13h

► Passage du peloton vers 15h



Vendredi 21 juillet

SPECTACLE « LA VALLÉE DES TALENTS »

Placette de la Maison de pays, en fin de journée.

Vendredi 28 juillet

SPECTACLE « CRÉTINS DES ALPES »

Placette de la Maison de pays, en fin de journée.

Samedi 5 août

Place Charles Dullin

MARCHÉ NOCTURNE DES MERVEILLES DU CHAT

Dès 17h, marché artisanal et de terroir. Animations musicales et restauration sur place.

Mercredi 9 août

SPECTACLE « GOUPIL OU FACE »

Placette de la Maison de pays, en fin de journée.

Lundi 14 août

EN ROUTE VERS LA FÊTE PATRONALE

► Messe à Notre-Dame de la Montagne à 18h30

► A partir de 19h : guinguette, repas, buvette, animation musicale par Festif'Yenne (place du kiosque)

► 21h : retraite aux flambeaux

► 22h : spectacle pyroscénique au stade municipal

Mardi 15 août

FÊTE PATRONALE

► Dès 6h : réveil en musique par les trompes de chasse

► 11 h : vin d'honneur en musique offert par la municipalité, sur la place Charles Dullin

► A partir de 15h : défilé animé dans les rues du centre bourg : « L'été vélo ! »

► 19h30 : banquet géant sur la place Charles Dullin, en musique.

► Sans oublier la fête foraine !



Au collège, compétition et coopération

Le collège Charles Dullin a été classé comme le meilleur du département de la Savoie par *Le Dauphiné Libéré* (29 mars), sur la base des indicateurs établis par le ministère de l'Éducation nationale. Ce classement est prioritairement focalisé sur la capacité de l'établissement à garder ses élèves de la 6^e à la 3^e, tout en obtenant de bons résultats au diplôme national du Brevet.

Cette attention portée à tous les élèves n'empêche pas les enseignants de leur proposer des projets ambitieux au cours desquels ils visent l'excellence. Et ce, dans tous les domaines !

Comme l'an dernier, plusieurs élèves ont été récompensés au niveau départemental à l'occasion du concours national de la Résistance et de la Déportation. Sur 14 candidats classés dans la catégorie «devoir individuel collège», 4 sont élèves au collège de Yenne ! Margaux termine sur le podium, Lise, Maxence et Naya l'ont accompagnée lors du voyage en Alsace proposé du 7 au

Samedi 9 septembre, de 14h à 18h

Cœur du bourg

FORUM DES ASSOCIATIONS

A la découverte de la soixantaine d'associations de la commune. L'année associative 2023-2024 est ainsi lancée ! Chacun peut découvrir les activités, échanger avec les dirigeants associatifs et pourquoi pas s'inscrire !

Samedi 16 septembre

WORLD CLEAN UP DAY

Journée mondiale du nettoyage de notre planète. Rendez-vous à 9h devant la salle polyvalente pour participer à ce grand rendez-vous mondial. En famille, entre collègues ou membres d'associations : chacun peut participer à cette noble cause dans l'intérêt de notre environnement communal.

Le verre de l'amitié est offert à l'issue.

10 juin pour découvrir des lieux importants des deux Guerres mondiales.

Au collège, c'est la tête, mais aussi les jambes ! L'équipe minime de badminton de l'Association sportive est championne académique et qualifiée pour les championnats de France scolaire à Guéret. De leur côté, les benjamins sont qualifiés pour les finales académiques en Ardèche.

Les heureux spectateurs du spectacle Pinocchio donnés début mai à la salle polyvalente ont pu apprécier le travail réalisé par les élèves de la chorale et de l'atelier théâtre, soutenus par leurs quatre enseignants.

Si vous voulez en savoir encore plus sur la vie de l'établissement, consultez son site internet (college-charles-dullin-yenne.web.ac-grenoble.fr), notamment pour y lire les premiers numéros de «La Dent de Yenne», journal collégien, coup de cœur académique du concours Médiatiks !



YENNE le mag

L'équipe minime de badminton de l'Association sportive est championne académique et s'est qualifiée pour les championnats de France scolaire à Guéret.

Tour de France / Valromey Tour : les horaires de fermeture des routes



Les grands événements « vélo » qui auront lieu en juillet vont mettre en valeur notre commune et notre territoire. Ils vont cependant entraîner certaines contraintes de circulation.

► Les fermetures de route pour le Tour de France

Ce sera le cas lors du passage de la 18^e étape du Tour de France, le jeudi 20 juillet dans l'après-midi.

Ce jour-là, par arrêté préfectoral, la route départementale 1504 sera fermée à la circulation de 12h à 17h. De même, la caravane publicitaire puis le peloton seront dans Yenne depuis le tunnel du Chat, au niveau du giratoire de Landrecin en angle droit devant la pharmacie pour rejoindre la rue Jean Létanche, puis le giratoire de l'entrée nord, afin de reprendre la départementale 1504 en direction de Belley.

Pendant cette période, l'accès à ces voies publiques sera strictement interdit dès 11h.

Il est à noter que le passage de la caravane publicitaire est attendu aux alentours de 13h30, et que le peloton traversera la commune à compter de 15h30.

Si cet horaire est respecté, les voies publiques pourront ensuite rouvrir à la circulation.

Il vous est vivement recommandé de pouvoir prendre l'ensemble des dispositions nécessaires. En cas de problématique ou d'un besoin de complément d'information, vous pouvez prendre l'attache du secrétariat de mairie qui répondra à vos questions et vous accompagnera dans le cadre de cet événement.

► La réglementation pour le Valromey Tour

Quelques jours plus tôt, le dimanche 16 juillet, la dernière étape du Valromey Tour partira de la commune. L'inaccessibilité de certaines portions du domaine public se fera en deux temps.

À partir de 7h du matin, la place des Vieux Moulins, le pourtour de l'église, la rue Jean Létanche et la route de Lucey seront fermés jusqu'à l'après-midi. La rue des Prêtres et la place Charles Dullin seront fermées jusqu'à 14 heures.

La commune compte sur votre compréhension pour ces fêtes sportives et populaires, qui s'annoncent belles et porteuses pour l'attractivité de Yenne.